

Académie Vétérinaire de France - Instructions éditoriales

Communications de recherche

L'Académie Vétérinaire de France souhaite promouvoir les travaux des jeunes chercheurs et cliniciens vétérinaires. Elle propose de publier sur son site Internet (<https://www.academie-veterinaire-defrance.org/>) des **communications de recherche fondamentale ou clinique**. Ces documents peuvent rapporter des travaux de recherche scientifiques, des innovations technologiques, des éléments issus de travaux de thèse, des sujets de master soumis par de jeunes chercheurs vétérinaires. Les communications de recherche sont examinées par un académicien référent qui donne un avis d'opportunité.

Si l'avis est positif, le référent présente la communication de recherche, sous sa responsabilité, à la section de l'Académie dont il dépend. En cas d'acceptation par la section, il peut être demandé à l'auteur de faire des modifications simples. L'objectif est de publier rapidement (dans les 3 mois après enregistrement) ces communications sans avoir à passer par le long itinéraire des publications dans les revues classiques. La communication acceptée et éventuellement corrigée est mise en ligne très rapidement après sa réception. Ce processus n'obère nullement, pour l'auteur, la possibilité de publier ses travaux ultérieurement dans d'autres revues.

A - Instructions éditoriales pour la communication de recherche

Les **communications de recherche fondamentale ou clinique** sont constituées de quatre parties :

1 Titre et résumés anglais et français

Titre : Il doit comporter au maximum 120 signes.

En tête de la communication : Il doit présenter dans l'ordre :

- 1) le titre de l'article en français, le(s) nom(s) et prénom(s) (complet) du (des) auteur(s) et leurs adresses postales et électroniques ;
- 2) le nom et l'adresse des établissements où le travail a été effectué ;
- 3) le nom de l'académicien référent (et sa section) ayant présenté la note, précédé par « Présenté par ... » ;
- 4) le résumé français ;
- 5) le titre de l'article en anglais et le résumé anglais.

Résumé français : Il doit être de l'ordre de 800 signes et le résumé anglais de l'ordre de 1500 signes (longueur destinée à favoriser les lecteurs anglophones).

Les résumés doivent renvoyer aux illustrations, tableaux et figures présentés dans la note. Ils doivent comporter : le contexte du sujet traité, les objectifs, les méthodes utilisées, les principales conclusions.

2 Le corps du texte

Il doit comporter de l'ordre de 10 000 - 12 000 signes (soit environ 5 pages).

Deux niveaux de titres sont acceptés :

« A Titre de premier niveau » (en caractère italique gras, taille 12 et centré) et « 1 Titre de deuxième niveau », (en caractère gras taille 12 et non centré).

Les sigles et abréviations seront explicités la première fois où ils apparaissent.

3 Les références bibliographiques

Les références bibliographiques seront classées par ordre alphabétique du premier auteur.

- Un article de revue est recensé par : le(s) nom(s) d'auteur(s) suivi(s) des initiales du (des) prénom(s) en majuscules, l'année de parution de l'article. Le titre de l'article. Le titre du périodique, le volume, la date de parution de l'article, la première et la dernière page de l'article

- Un ouvrage est recensé par : le(s) nom(s) d'auteur(s) avec les initiales du (des) prénom(s) en majuscules, l'année d'édition. Le titre complet de l'ouvrage dans la langue originale, l'éditeur, le lieu de l'édition, le volume, le numéro de l'édition, le nombre total de pages ou les pages de la citation.

4 Les illustrations

Leurs titres seront en français et en anglais (placés sur un fichier Word, indépendant de la note). Les illustrations peuvent être des tableaux, des figures, des photographies, en noir ou en couleurs, etc. La légende des illustrations doit être sur le même fichier que l'illustration, avec une version en français et une autre version en anglais. Il faut prendre soin de ne pas utiliser des figures originales qui seraient susceptibles d'être publiées ultérieurement dans des revues scientifiques internationales.

B - Réception et examen des communications

Les communications seront envoyées par voie électronique à l'Académie Vétérinaire de France (academie@veterinaire.fr) aux formats suivants : fichier de type Word (.docx ou .rtf). Les illustrations seront reçues en format .jpg, .tiff, .xls.

Les auteurs seront alors mis en relation avec un académicien référent du domaine du sujet traité, qui donnera son avis.

Si l'avis est favorable, l'auteur devra fournir, suivant la situation des différents documents :

- Soit une attestation qu'il possède les droits sur les illustrations de tout type et qu'il cède le droit de représentation de sa communication à l'Académie Vétérinaire de France, à titre gratuit et non exclusif, au sens de l'article L122 du code de la propriété intellectuelle ;

- Soit une autorisation de reproduction d'autres éditeurs, qu'il aura demandée.

C - Publication des communications de recherche

Les communications de recherche acceptées seront publiées exclusivement sur le site Internet de l'Académie Vétérinaire de France et seront accessibles gratuitement.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter l'Académie Vétérinaire de France (academie@veterinaire.fr).